

DELIBERATIONS

20 Mai 2016

<u>Nombre de Membres</u>	
<i>En exercice :</i>	11
<i>Présents :</i>	8
<i>Pouvoirs :</i>	1
<i>Votants :</i>	9

L'an deux mil seize, le vendredi vingt Mai à 19 heures 30, le conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Louis De CAUMONT LA FORCE, maire de la commune.

Date de la convocation : 12 mai 2016

ETAIENT PRESENTS : MM, Anne BODARD, Joël BUFFAULT, Etienne CORDONNIER, Bernard DAMOISEAU, Louis DE CAUMONT LA FORCE, Isabelle SILNIQUE, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET, Brigitte TOURRET.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme Anne-Sophie GALLON, et Mr Charles PLESSE.

POUVOIR : Mme Anne-Sophie GALLON a donné un pouvoir à Mr Louis de CAUMONT LA FORCE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne THOMINET

N°2016-20

OBJET : Modification de la date d'effectivité de la commune nouvelle Meaulne-Vitray

Le Conseil Municipal,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L2113 et suivants ;

Vu la Loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales modifiée et notamment les articles 21 et suivants relatifs à la commune nouvelle ;

Vu la Loi N°2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime des communes nouvelles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 février 2016 demandant la création de la commune nouvelle Meaulne Vitray;

CONSIDERANT l'incidence budgétaire et les difficultés inhérentes à la mise en place de la Commune nouvelle au 1^{er} juin 2016.


Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE le report de la date d'effectivité de la commune nouvelle Meaulne-Vitray au 1^{er} janvier 2017.

N°2016-21

OBJET : convention de chantier de jeunes internationaux

Mr le maire donne lecture de la convention de chantier concernant la restauration du lavoir des Arpents par l'association « Jeunesse et reconstruction ».

Cette réalisation contribuera à la valorisation du patrimoine local, à la promotion de la culture et de la langue françaises. 

Ce projet qui se déroulera du 17 juillet au 6 Août 2016, permettra une intégration du groupe international dans la commune, donnant lieu à des échanges entre jeunes de différentes cultures, de différents milieux sociaux, ainsi que des échanges intergénérationnels.

Après délibération, Le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable, et charge Mr le maire de faire toutes les démarches nécessaires à ce projet.

OBJET : Etat des subventions pour les travaux intérieurs et extérieurs de la mairie

Mr le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu l'arrêté attributif (au titre de la DETR) pour un montant de 4 963 €, ainsi qu'un accord de principe du Conseil départemental pour un montant de 4 963 €.

Les travaux devraient se réalisés dans l'ordre suivant :

- 1) Intervention EDF*
- 2) Intervention SDE03*
- 3) Intervention France Télécom*
- 4) Intervention de l'entreprise TULLIO*

OBJET : Lettre de l'association « La Griotte »

Mr le maire informe le conseil municipal que l'association « La Griotte » souhaite utiliser une partie du hangar communal (5m x5m) une à deux fois par semaine pour la répétition de leur spectacle.

Le conseil municipal émet un accord de principe (7 voix pour, 2 absences) dans les conditions suivantes :

- Utilisation jusqu'au 30 septembre 2016,*
- Qu'il n'y ait aucune gêne pour les autres utilisateurs*

Le conseil municipal demande qu'un rendez-vous soit fixé avec les utilisateurs actuels, afin d'organiser la mise en place de cette cohabitation.

OBJET : Taxes de séjour

Suite à la réunion avec l'office de tourisme, Mr le maire informe le conseil municipal que beaucoup de taxes de séjour ne sont pas payées.

Pour remédier en partie à cette situation, il faut tenir un registre des gites et locations sur la commune, qui doit être réactualisé annuellement.

Une liste sera donc enregistrée à la mairie et remise à jour régulièrement.

OBJET : Proposition de fermeture devant le monument aux Morts

Mr le maire demande au conseil municipal de réfléchir sur les différentes possibilités (chaîne, bornes en bois etc...) pour empêcher les voitures de stationner devant le monument aux Morts récemment érigé.

*A ce jour, un laurier a été installé provisoirement pour dissuader le stationnement.
Cette question sera étudiée lors d'une prochaine séance.*

OBJET : Location de l'atelier « des Arpents »

Mr le maire informe le conseil municipal qu'il existe une fuite au niveau du toit qui fait disjoncter un néon.

Le conseil municipal charge Mr le maire de prendre contact avec un couvreur pour faire réparer cette fuite, avant toute nouvelle location.

OBJET : Sinistre devant la propriété de Mme Brigitte TOURRET

Mr le maire informe le conseil municipal qu'il a pris contact avec l'assureur de la commune, au titre de la protection juridique. Mais à ce jour, il n'a toujours pas de réponse satisfaisante.

Il propose donc de prospecter afin de revoir l'ensemble des contrats d'assurance de la commune.

OBJET : Installation de deux nouveaux containers

Mr le maire informe le conseil municipal que deux colonnes supplémentaires ont été installées au lieudit « Les Arpents », une côté parking et l'autre à côté des bennes à verre.

Cependant l'emplacement ne paraît pas être approprié. Il faudrait envisager de les déplacer.

OBJET : Dossier Ghislaine Buffault

Mr le maire donne lecture d'un courrier de la CNRACL notifiant le départ en retraite de Mme Buffault Ghislaine à compter du 1^{er} mars 2015.

OBJET : Lettre de Mr Toubert

Mr le maire donne lecture d'un courrier de Mr Toubert concernant un problème de sécurité routière (vitesse excessive) à l'entrée du centre bourg.

Après débat, le conseil municipal, charge Mr le Maire de prendre contact avec les services de l'UTT de Cérilly, afin d'étudier ce dossier.

OBJET : Curage des fossés

Mr le maire informe le conseil municipal, que les travaux de curage des fossés de la commune, ont été attribués à l'entreprise Meunier.

Cette entreprise devrait intervenir très prochainement, fin mai ou début juin.

OBJET : Compte rendu des commissions

- SMIRTOM : Mr Bernard Damoiseau donne le compte rendu de la dernière réunion. Il précise que deux nouveaux vice-présidents ont été élus. De plus, suite au recyclage, le SIMRTON s'est vu attribué une prime d'un montant de 4 800 €.
- Conseil Communautaire : Mr le Maire donne le compte rendu de la séance du conseil communautaire du 28 avril 2016.
- Commission des fêtes : Mr le maire informe le conseil municipal que le compte de la commission des fêtes pose un problème juridique. Afin de régulariser la situation, il faut déposer des statuts.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Isabelle SILNIQUE demande qui doit intervenir pour le fauchage, et le broyage.

Mr Bernard Damoiseau informe le conseil municipal qu'un administré lui a demandé de visiter le Sénat. Le conseil municipal le charge de ce dossier.